



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Délibération n° CM33/047/2024	Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, depuis le 18 mars 2024	<i>Actée</i>
Délibération n° CM33/048/2024	Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire – Admission en non-valeur - Modification de la délibération n° CM02/033/2020 du 9 juin 2020	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/049/2024	Dénomination d'un espace public : Parc de la Mairie	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/050/2024	Refacturation des frais de consommation d'eau potable par le Relais Petite Enfance, à Cœur d'Essonne Agglomération	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/051/2024	Commune – Adoption du compte de gestion – Exercice 2023	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/052/2024	Commune – Adoption du compte administratif – Exercice 2023	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/053/2024	Commune – Affectation des résultats – Exercice 2023	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/054/2024	Bilan 2023 des acquisitions et cessions foncières	<i>Actée</i>
Délibération n° CM33/055/2024	Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre du Plan 5000 équipements Génération 2024 – Aménagement d'un terrain de football à 11 en gazon synthétique	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/056/2024	Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football (FFF) dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) – Aménagement d'un terrain de football à 11 en gazon synthétique, avec éclairage LED	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/057/2024	Demande de subvention à l'Agence de l'eau Seine Normandie – Travaux de mise en conformité assainissement – École de la Roche	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/058/2024	Aide à l'investissement culturel 2024 par le Département – Acquisition de matériel de sonorisation – Médiathèque	<i>Approuvée</i>
Délibération n° CM33/059/2024	Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation	<i>Approuvée</i>